



CHAMPIONNAT DE FRANCE

PÉTANQUE SPORT ADAPTÉ



Région PACA



*Le Var...
Terre de pétanque*

HYÈRES / VAR

Espace 3000

9 - 10 - 11 juin

2017



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Région Provence Alpes Côte d'Azur

LE DÉPARTEMENT VAR

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

VILLE D'HYÈRES LES PALMIERS

CCAS Toulon du cœur

COMITÉ RÉGIONAL PACA

JBH

NOVARC

Crédit Mutuel banque à qui parler

INTERSPORT Prenez une longueur d'avance

malakoff médéric

Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Hyères	p 5
Le Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Fiches d'Engagement	p 14
Fiche de demande de dérogation	p 17
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 19
Fiche Récapitulative	p 20
Plan d'accès	p 21
Liste des hébergements	p 22

Mots d'accueil



Mesdames, messieurs, chers amis.

Il est particulièrement agréable pour notre Comité Départemental et son nouveau président d'offrir l'hospitalité au Championnat de France Pétanque de la FFSA.

Cette manifestation de grande envergure et de qualité sportive exceptionnelle, va bénéficier d'un environnement particulièrement agréable, du soutien et de l'accompagnement de la ville d'Hyères. L'organisation de ce championnat a été espérée depuis plusieurs années, par le groupe des administrateurs bénévoles, cheville ouvrière de la manifestation sportive, mais aussi amicale et festive.

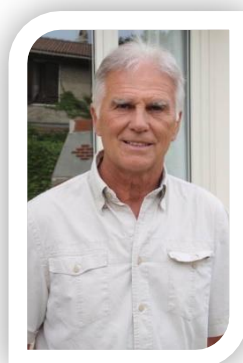
Il en découle pour le comité d'organisation, un évident défi à réussir et à obtenir la totale satisfaction des participants.

Je témoigne de l'engagement de toutes les personnes qui préparent ce grand évènement sportif, appuyé par les cadres techniques de la FFSA et de la FFPJP, ainsi que des services administratifs et techniques de la commune qui nous accueille.

La pétanque, comme tous les autres sports de boule, est une activité sportive qui exige concentration, application et adresse.

Les sportifs qui vont participer au Championnat de France, sélectionnés à partir des épreuves qualificatives, sont d'authentiques compétiteurs.

Nous leur souhaitons un bon séjour dans notre belle région et une riche confrontation, dans le respect de nos règlements, et de notre habituelle bonne humeur!!!



Henry ROIG

Président du CDSA 83

Membre du Comité Directeur FFSA

Président du COL



Mesdames, Messieurs

Du 9 au 11 juin 2017, Hyères aura l'honneur d'accueillir le « Championnat de France de Pétanque Sport Adapté ».

Au pays du champion du monde Henri Lacroix et d'autres stars du jeu de boules, il est heureux de démontrer que cette activité tant sportive que culturelle est ouverte à tous, au-delà du handicap de chacun.

Pointeurs et tireurs vont devoir rivaliser d'adresse pour le plus grand plaisir des spectateurs que l'on espère nombreux.

Hyères « ville sportive » et ville solidaire constituera, je l'espère, un terrain de jeu idéal pour une manifestation qui porte en elle de magnifiques valeurs.

Bonne chance à tous... et que les meilleurs gagnent !



Jean-Pierre GIRAN
Député Maire d'Hyères

Bienvenue à Hyères

Ville de caractère dans un écrin naturel boisé, Hyères avec 59 km de côtes continentales, 3 îles d'or et 2 400 ans d'histoire des civilisations, est une ville où il fait bon vivre et qui sait séduire tous les visiteurs!

Avec ses labels « 4 fleurs » et « Ville d'art et d'histoire », son littoral, sa cité médiévale, son double tombolo, ses avenues victoriennes, la villa Noailles..., la capitale française de la fleur coupée ne serait pas elle-même sans ses sportifs.

Dans la cité ces palmiers on aime le sport et on le pratique en famille ou en compétition, en intérieur ou en plein air. Elle compte 18 000 licenciés (la moitié âgée de moins de 18 ans), dans plus de 150 clubs (dont une douzaine de niveau national). Les 21 écoles de sport municipales comptent 1 200 élèves.

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité développe une politique de réhabilitation, mais aussi de construction d'équipements sportifs pour en offrir un large éventail et promouvoir le sport sous toutes ses formes.

Fin 2016, deux terrains de sports urbains et un nouveau practice de golf ont, par exemple, été mis en service. Savoir-faire et qualité en matière d'organisation permettent à la commune d'accueillir tout au long de l'année des événements d'envergure nationale et internationale.

Le plan d'eau hyérois, stade nautique d'exception, vaut notamment à la ville d'être la seule en France et l'une des six au monde à accueillir une étape de la Sailing World Cup, coupe du monde de voile.

En 2015, Hyères était en lice, au titre des épreuves nautiques, pour accompagner Paris dans sa candidature à l'organisation des jeux olympiques de 2024. Pour sa part, l'Espace 3000, salle polyvalente de 3 000 places assises et 5 000 debout, accueille, entre autres, une partie des matchs à domicile du Hyères Toulon Var Basket, champion 2016 de Pro B.

Plus d'informations sur : www.hyeres.fr Facebook : [villedhyeres](#) et twitter : [villedhyeres](#)

Le Comité d'Organisation Local

Président du COL

Henry ROIG

Président du CDSA du Var

FONCTION	CONTACT
Président d'honneur	Jean-Pierre GIRAN <i>Député maire de la ville d'Hyères</i>
	Jean-Pierre NOBLE <i>Président du Comité Bouliste du Var</i>
Vice-président	Antoine MANFRUELLI <i>Président de l'AVSA (club Hyérois Sport Adapté)</i>
	Francis ROUX <i>Premier adjoint de la mairie d'Hyères</i>
	Jean-Jacques MARINO <i>Président des joyeux Boulomanes Hyérois</i>
Trésorier	Philippe BERTRAND - <i>Trésorier du CDSA 83</i>
Secrétaire générale	Martine TRIFANOVITCH - <i>Secrétaire du CDSA 83</i>
	Anaïs SICOT - <i>Secrétaire de DSA</i>
Commission Coordination	Fantine PLOUVIER/Martine TRIFANOVITCH
Commission Sportive	Michel MALARINO - <i>ETR pétanque</i>
	René LAFAYE
Commission Animation	Philippe BERTRAND Michel MALARINO
Commission Restauration	Alain ETRIOUX
Commission Arbitrage	Paul BLANCA - <i>Arbitre fédéral</i>
Commission Communication	Carine CEZARD <i>Responsable communication Ligue Sport Adapté</i>
	Alain GAUTHIER
Commission Médicale	Philippe VITEL <i>Docteur en chirurgie dentaire, député du Var</i>
Commission Développement Durable	Fantine PLOUVIER

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Pétanque FFSA	Marion ZACHARIE
Directeur Technique Fédéral du championnat	Marion ZACHARIE
Commission Sportive Nationale Pétanque FFSA	Sylviane AUGUSTE



COL Pétanque 2017

Comité Départemental Sport Adapté Var

Maison des sports Immeuble Hélianthe
Rue Emile Ollivier – 83000 TOULON

Tél: Martine 06 21 27 19 47 / Fantine 06 22 85 08 87

Mail : cdsa.var@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 9 juin 2017 :

14H00 - 18H00	Accueil des délégations à l'Espace 3000
18H30	Accueil de bienvenue par les officiels
19H00	Réunion technique Match de démonstration
19H45	Dîner

Samedi 10 juin 2017 :

7H45	Réunion arbitres et officiels
9H00 - 12H00	Compétition
11H30 - 14H00	Déjeuner
14H00 - 19H00	Compétition
19H30	Soirée de gala à l'Espace 3000

Dimanche 11 juin 2017 :

8H15	Demi-finales
9H45	Présentation des finalistes
10H15	Finales
10H30	Distribution des paniers repas
11H30	Résultats et remise des récompenses

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 5 Mai 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

Vendredi 9 Juin 2017 de 14h à 18h
Espace 3000
Rond-point de l'appel du 18 Juin 1940
Chemin des Nartettes
83400 HYERES

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016 -2017, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la pétanque en compétition.

Restauration

La restauration se fera dans l'Espace 3000.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Merci de respecter les horaires prévus dans le programme prévisionnel.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie dans ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Un médecin sera présent sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Match de démonstration

Pendant la réunion, vous pourrez assister à une partie de démonstration entre Messieurs Henri LACROIX, Dylan ROCHER et les champions de France 2016 Sport Adapté Messieurs.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement de Pétanque FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation un jury souverain sera constitué comme précisé dans les règlements sportifs Pétanque Sport Adapté.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Pétanque relève du règlement Pétanque FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Pétanque FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation ([voir page 17/18 du dossier](#)) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission Sportive Nationale Pétanque FFSA – [Sylviane Auguste - sylviane_auguste@yahoo.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Pétanque FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 5 Mai 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le Vendredi 5 Mai 2017, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Pétanque – Sylviane AUGUSTE – et le Cadre Technique National de la discipline – Marion ZACHARIE - est programmée le :

Vendredi 9 juin 2017 à 19h00
Espace 3000
Chemin des Nartettes
Rond-point de l'appel du 18 Juin 1940 - 83400 HYERES

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Catégories d'âges

	Cadets	Juniors	Séniors	Vétérans
2016 - 2017	15 et 16 ans	17 et 18 ans	19 à 40 ans	41 ans et plus

Au Championnat de France, les cadets et juniors peuvent concourir de manière surclassée en catégorie adulte sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes.

Règlementation

La Pétanque Sport Adapté se joue en équipe. Le nombre de joueurs et de boules varie selon les divisions.

- En division 1, chaque équipe est composée de 3 joueurs disposant de 2 boules.
- En division 2, chaque équipe est composée de 2 joueurs disposant de 3 boules.
- En division 3, chaque équipe est composée de 2 joueurs disposant de 2 boules.

En cas de contestation, le sportif devra être en capacité de fournir dans les 15 jours qui suivent le championnat, un justificatif de son handicap (ex : notification MDPH).

La tenue

Durant la compétition **les tenues homogènes sont obligatoires.**

Cette tenue uniforme par équipe est définie ainsi :

- Les tee-shirts ou maillots doivent être à manches courtes ou longues (débardeurs interdits).
- Les hauts doivent être identiques pour chaque membre de l'équipe ;
- **Tenue sportive obligatoire** : Les jeans ne sont pas autorisés ainsi que les shorts, le bas doit arriver en dessous du genou au minimum.
- Les chaussures doivent être fermées (type basket). **Nus pieds et tongs sont interdits.**

Les titres

Les premières équipes de division 1, division 2 et division 3 sont proclamées officiellement :

« **Champions de France** ».

Les médailles ne seront remises qu'aux présents. Aucune médaille ne sera envoyée. Votre présence à la remise des récompenses est vivement souhaitée.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **5 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté Var

Maison des sports Immeuble Hélianthe - Rue Emile Ollivier – 83000 TOULON

Tél: 06 21 27 19 47/06 22 85 08 87 - Mail : cdsa.var@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>)	
Tél. :	Mail. :
Type de véhicule :	Nombre :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au samedi soir (hors petit déjeuner)	80 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au samedi soir (hors petit déjeuner)	60 €		
Panier repas dimanche midi	5€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			

Les chèques sont à libellés à l'ordre de : COL CdF pétanque SA

Ci-joint un chèque du règlement complet de l'engagement de l'association d'un montant de€

Banque, N° de chèque :

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT D1

A renvoyer au COL avant le **5 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté Var

Maison des sports Immeuble Hélianthe - Rue Emile Ollivier – 83000 TOULON

Tél: 06 21 27 19 47 - Mail : cdsa.var@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification	Taille tee-shirt
1							
2							
3							
1							
2							
3							
1							
2							
3							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en pages 17/18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT D2

A renvoyer au COL avant le **5 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté Var

Maison des sports Immeuble Hélianthe - Rue Emile Ollivier – 83000 TOULON

Tél: 06 21 27 19 47/ 06 22 85 08 87 – Mail: cdsa.var@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification	Taille tee-shirt
1							
2							
1							
2							
1							
2							
1							
2							
1							
2							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en pages 17/18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT D3

A renvoyer au COL avant le **5 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté Var

Maison des sports Immeuble Hélianthe - Rue Emile Ollivier – 83000 TOULON

Tél: 06 21 27 19 47/ 06 22 85 08 87 – Mail: cdsa.var@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Grade	Date et lieu qualification
1							
2							
1							
2							
1							
2							
1							
2							
1							
2							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en pages 17/18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e).....**agissant en mon nom**,
demande dérogation pour participer au championnat de France de Pétanque, pour le motif suivant :

Je soussigné(e).....
représentant légal de....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Sur classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association**
demande dérogation pour que l'équipe
participe au championnat de France de Pétanque, pour le motif suivant :

- Sur-classement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Comité Départemental du Sport Adapté du Var COL pétanque

Maison des sports - Immeuble Hélianthe
Rue Emile Ollivier 83000 TOULON
Courriel : cdsa.var@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 5 Mai 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

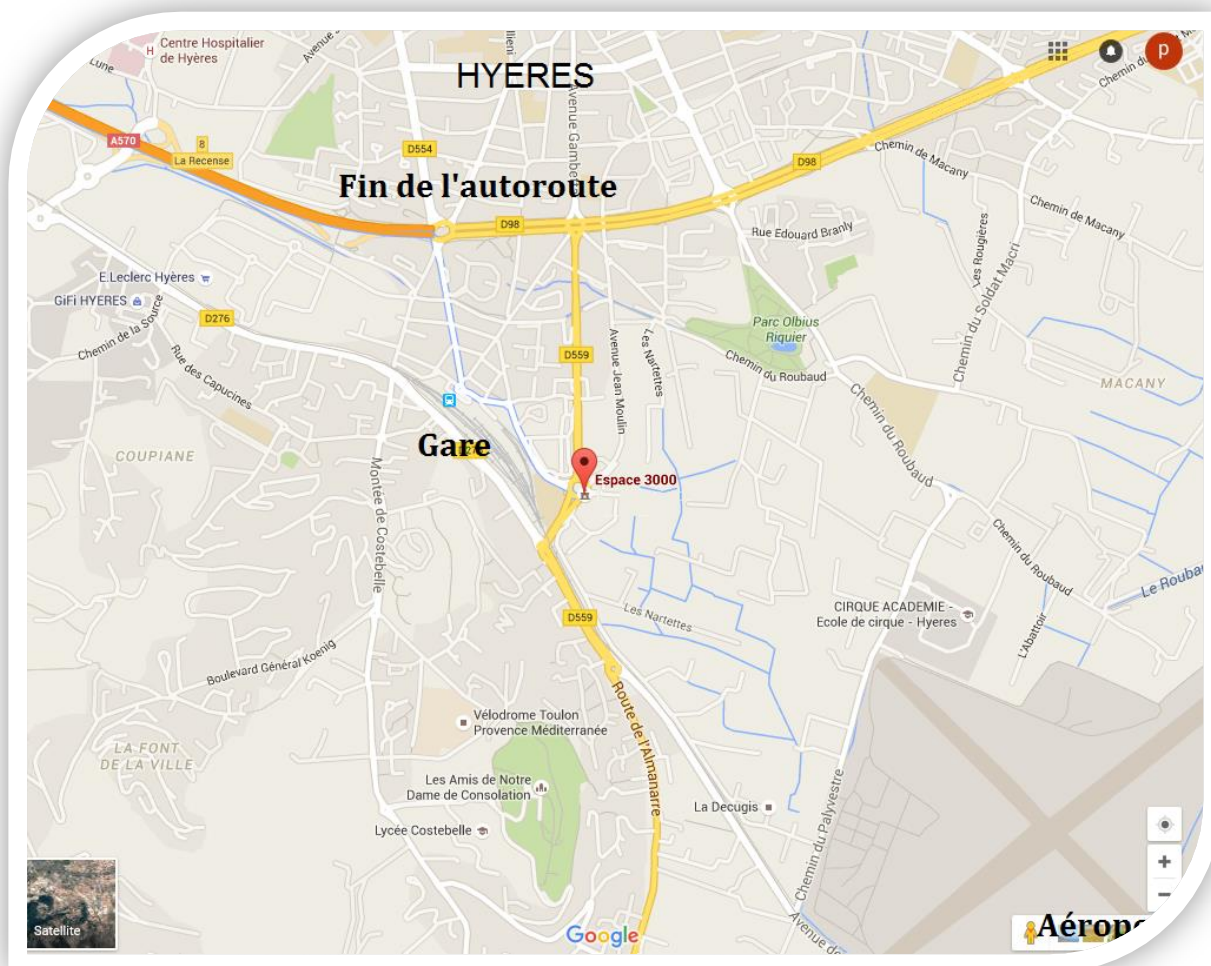
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Site Compétition
Espace 3000
Chemin des Nartelles
Rond-point de l'appel du 18 Juin 1940
83400 HYERES



Liste des hébergements

Office du tourisme	Rotonde du Park Hôtel, Avenue de Belgique, 83400 Hyères 04 94 01 84 50		
Hôtel F1	2972 Route de Saint Honoré, 83250 La Londe-les-Maures 0 871 70 52 62	47 € la nuit	20 min
Camping Méditerranée	Presqu'île de Giens 83400 Hyères 04 94 58 21 06	Mobil Homes 2 à 6 pers Prix en cours de négociation	25 mn
Ibis budget Hyères	14 avenue de la 1ère Division Brosset, Hyères 83400 0 895 98 07 96	45 €/la nuit	7 min
B&B Hôtel Hyères	45 Avenue Victoria, 83400 Hyères 0 892 78 80 45	65 € la nuit	5 min
Hôtel les Citronniers	1134 Boulevard Front de Mer, 83400 Hyères 04 94 66 41 81	82 € / la nuit	12 min
Club Vacancier de Carqueiranne	600 Av. de la Valérane, 83320 Carqueiranne 04 94 58 70 87	81 € /la nuit	13 min
Camping, Mobil Homes, Les Peupliers	1210 Avenue de l'Aéroport, 83400 Hyères 04 94 38 95 94	Mobil homes 2 à 4 personnes prix NC	6 min
Camping Les Pins Maritimes	1633 Boulevard de la Marine, 83400 Hyères Les Palmiers 04 94 66 34 07	Mobil homes 4/ 8 personnes à partir de 98 €	13 min
Camping Capfun	28 Rue des Langoustiers, 83400 Hyères 04 94 66 31 77	Mobil homes 4/8 personnes à partir de 112 €	13 min



Partenaires institutionnels



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



LE DÉPARTEMENT



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaires locaux

